



Les organisateurs de six rallyes historiques associent leurs manifestations pour créer, en 2007, le **Trophée Historique des Régions de France**.

<p>14 et 15 avril Brittany Trophy Bretagne Hervé Hardel 06 07 57 56 06 rv.hardel@wanadoo.fr</p>	<p>25, 26 et 27 mai Ronde des Cimes Provence Cote d'Azur Dante Arione 06 14 29 59 47 dantearione@neuf.fr</p>	<p>30 juin et 1^{er} juillet Boucles de la Loire Val de Loire J-Louis Blanc 06 08 30 56 26 jean.louis.blanc@cegetel.net</p>
<p>21,22 et 23 septembre Ronde des Alpes Savoie Jean Rick: 06 82 32 10 41 jean.rick@wanadoo.fr</p>	<p>20 et 21 octobre Jeanne d'Arc Historique Normandie Yvon Gascoin: 06 09 77 05 91 yvon.gascoin@neuf.fr</p>	<p>2 et 3 novembre Cévennes-Lozère Historique Languedoc J-Pierre Hermand: 06 07 83 72 best.helvia@wanadoo.fr J-Louis Blanc 06 08 30 56 26 jean.louis.blanc@cegetel.net</p>

Pour toutes informations sur les épreuves et sur l'organisation du le Trophée Historique des Régions de France, contacter Pascal Lemaitre ,
 par email : pascallemaitre@yahoo.fr ,
 par téléphone : 06 89 44 60 51.



Charte du Trophée Historique des Régions de France

Nos manifestations sont placées sous l'égide de la FFVE. Elles se déroulent selon des règlements similaires et leurs organisateurs partagent une même conception des rallyes pour véhicules d'époque, faite d'un esprit de saine compétition, tempéré de fair-play, entre bons conducteurs et copilotes, appréciant la convivialité.

I - Le principe de chacun de ces rallyes historiques est le même : les concurrents doivent parcourir le bon itinéraire en suivant les indications d'un road book et en respectant les horaires proposés par l'organisation.

II - Ces manifestations sont réservées aux véhicules de plus de trente ans : pour le Trophée 2007, aux véhicules mis en circulation avant le 31 décembre 1977. Des véhicules exceptionnels mais plus récents peuvent être admis à participer, dans la limite des places disponibles.

III - Ce ne sont pas des épreuves de vitesse. Elles se déroulent sur route ouverte et dans le respect du Code de la route. La manière dont elles sont organisées - conception du road book, moyennes proposées, emplacement des contrôles - n'incite pas les concurrents à des comportements risqués.

Le règlement de chaque épreuve prévoit des pénalités en cas d'imprudence manifeste.

IV - Ces manifestations sont organisées conformément au décret n° 2006-554 du 16 mai 2006 et à sa circulaire d'application du 27 novembre 2006.

V - Le Trophée Historique des Régions de France assure l'homogénéité des rallyes participant et garantit la qualité de leur organisation : deux catégories, « Grand Tourisme » (GT) et « Expert » clairement définies, pas de difficultés de navigation excessives. Un soin attentif est apporté à l'accueil des concurrents, à la convivialité de l'épreuve ainsi qu'à la mise en valeur des richesses touristiques et des productions locales. Les équipages débutants font l'objet d'une attention personnalisée.

La longueur totale du parcours est comprise entre 400 et 600 km, répartis sur deux ou trois jours en quatre à sept étapes. Il peut comporter une étape de nuit.

VI - Deux niveaux de difficulté sont proposés : « Grand Tourisme » (GT) et « Expert ».

- En catégorie « Grand Tourisme » (GT), les road-books sont établis en fléché métré, fléché non métré ou en cartographie simple. Les temps de passage sont relevés au départ et à l'arrivée. En cours d'étape des temps intermédiaires de passage (TIP) sont prévus pour assurer le respect d'une moyenne inférieure à 50 km/h, avec pénalité en cas d'avance mais pas en cas de retard.

- En catégorie « Expert », les road-books présentent un niveau de difficulté supérieur pour ce qui est de la navigation. Ils comprennent également des secteurs de régularité, au cours desquels le respect de la moyenne proposée est contrôlé à la minute, et éventuellement à la seconde.

VII - Les règles de classement départagent les concurrents autant sur le suivi du bon tracé que sur le respect des moyennes proposées. Le barème de référence des pénalités est le suivant :

1 - Suivi du tracé

- CH (contrôle horaire) non pointé, passé à l'envers ou hors délai (plus de 30 minutes par rapport au temps idéal) : 50 points

- CP (contrôle de passage) ou CR (contrôle de régularité) manqué, passé à l'envers ou erroné : 20 points

- CR passé hors délai (plus de 30mn) : 50 points

2 - Respect des moyennes proposées

- Retard au CH : 1 point par minute entamée, au delà d'une minute
- Avance au CH ou aux TIP (temps intermédiaire de passage) : 2 points par minute entamée

3 - Pour la catégorie Expert seulement :

- Retard au CR : 1 point par minute entamée, au delà d'une minute
- Avance au CR : 2 points par minute entamée
- En cas de contrôle des moyennes à la seconde, organisé seulement sur des secteurs sans difficulté de navigation et limités à 10km : un point par seconde d'écart par rapport au temps idéal, avec une franchise pour les deux premières secondes.

Les points de pénalité sont multipliés par un coefficient correspondant à l'ancienneté de la voiture égal à 1,xy (xy étant les deux derniers chiffres de l'année de première immatriculation). Ce barème de référence peut être adaptée par chaque organisateur aux caractéristiques de son épreuve. Ces aménagements sont alors mentionnés dans le règlement particulier de l'épreuve.

VIII - Le Trophée Historique des Régions de France, décerné dans chacune des catégories « Grand Tourisme » et « Expert », est attribué en fin de saison au pilote et au copilote ayant totalisé le plus grand nombre de points lors des différentes épreuves du Trophée, selon le barème suivant : 15 points au premier, 12 au second, 10 au troisième, 9 au quatrième, 8 au cinquième, 7 au sixième ..etc....et 1 au douzième. Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les épreuves pour concourir. Les concurrents ayant pris le départ d'au moins trois épreuves du bénéficient d'un bonus de 5 points. En cas d'égalité, avantage est donné à la voiture la plus ancienne.

Les seconds et troisièmes pilotes et copilotes des deux catégories sont également récompensés.

Un Trophée des Dames est attribué à la meilleure pilote et à la meilleure copilote, dans chacune des deux catégories.